

DÉCEMBRE 2022

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Après une pluie diluvienne, Kinshasa en deuil

Noël OBOTELA RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de
Kinshasa, Faculté des
Lettres et Sciences
Humaines.
Membre du Conseil de
Rédaction de *Congo-
Afrique*.
nobotela2005@
yahoo.fr

Dans la nuit du **12 au 13 décembre 2022**, la ville de Kinshasa a été frappée par une pluie diluvienne qui a laissé près de 169 morts bien identifiés et beaucoup de dégâts matériels innombrables. La route Kinshasa-Matadi coupée au niveau de Matadi-Kibala, suivie quelques jours après par la rupture de l'entrée menant vers Matadi-Mayo. Trois jours de deuil national ont été décrétés, du **14 au 17 décembre 2022**.

Par son communiqué du 13 décembre 2022, le Gouverneur de la Ville de Kinshasa a présenté ses condoléances aux familles éprouvées, invité les Congolais à une prise de conscience sur « l'impérieuse nécessité de respecter les règles urbanistiques en s'abstenant de construire sur les sites dits *non aedificandi*, de jeter les immondices dans des rivières et des caniveaux ».

La rencontre entre le Président de la République et la jeunesse

À l'initiative du Conseil National de la jeunesse, le Président de la République a rencontré la jeunesse au Palais du Peuple à Kinshasa, le 30 novembre 2022. Le Chef de l'État a relevé les défis auxquels la jeunesse est confrontée et engagée participant au développement du pays. Il a insisté sur l'éradication du fléau de la haine et du tribalisme, ainsi que celui de l'émergence d'une jeunesse résiliente et engagée participant au développement du pays à travers notamment l'entrepreneuriat, l'innovation, l'accroissement du civisme, des valeurs citoyennes et la promotion de la bonne gouvernance. Il a également évoqué l'agression de la RD Congo par le Rwanda sous le couvert du M23 dans le Nord-Kivu.

Il a encore rappelé le rôle joué par la jeunesse à travers l'histoire politique du pays et la possibilité

de voir le potentiel qu'elle constitue influé sur le développement socio-économique de la RD Congo. Il n'a pas manqué de relever le frein qui bloque toute initiative, à savoir le faible taux d'investissement dans les secteurs de l'éducation et de l'emploi. Pour y remédier, il a suggéré d'associer la jeunesse à la gouvernance du pays et de la responsabiliser dans le processus du développement du pays. Parmi les demandes formulées par les jeunes, il y a l'instauration du service militaire obligatoire avant d'entrer à l'université.

Au Conseil de Sécurité de l'ONU, la RD Congo sort la tête haute

La résolution 2667 du Conseil de Sécurité de l'ONU, votée le **20 décembre 2022**, a levé la mesure d'exigence de notification d'achat d'armes et matériels militaires en vertu du régime de sanctions 1533 contre la RD Congo. La nouvelle résolution a été présentée par la France et votée à l'unanimité par les 15 membres du Conseil. Ainsi est levée la notification imposée à la RD Congo par la résolution 1807, du 31 mars 2008, qui exigeait au préalable au Gouvernement congolais de notifier au Comité des sanctions des Nations Unies tout achat d'armes pour recevoir son approbation.

Lors de la même séance, le Conseil de Sécurité a renouvelé le mandat de la MONUSCO en RD Congo pour un an. Ce mandat concerne la protection des civils ; le soutien au programme de Désarmement, démobilisation des groupes armés ; la réforme du secteur de sécurité.

La RD Congo récolte quelques appuis à la suite de l'agression rwandaise

Après l'audience accordée au Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères Christophe Lutundula, le **19 décembre 2022**, le Roi Philippe de Belgique a apporté son soutien à la RD Congo. Cette audience était précédée par la signature de la Convention spécifique entre la RD Congo et la Belgique relative à l'approbation du portefeuille de la Coopération gouvernementale pour les années 2023 à 2027.

Le **19 décembre 2022**, le Président de l'Assemblée Nationale a reçu en audience une délégation des parlementaires de la Fédération de Russie. Cette délégation a échangé sur l'intégrité territoriale des États africains, en général, et de la RD Congo, en particulier. Les parlementaires russes ont promis de demeurer aux côtés de la RD Congo aussi bien pour les élections que pour d'autres questions liées à la paix et à la sécurité.

Selon la déclaration faite le **19 décembre 2022**, la France a condamné pour la première fois le soutien apporté par le Rwanda au M23 et « demande que le processus de Luanda et de Nairobi puisse être intégralement mis en œuvre ».

Auparavant, à l'issue du Sommet USA/Afrique, le Secrétaire d'État américain avait demandé, le **15 décembre 2022**, au Rwanda de favoriser l'application de l'accord de Luanda et le retrait du M23.

Par ailleurs, certaines ONG européennes menaient des actions de plaidoyer et de lobbying pour exhorter les 27 États membres de l'Union Européenne à suspendre leur aide militaire au Rwanda pour son soutien au M23. Sept de ces ONG ont exhorté les États membres de l'Union à prendre une position claire et ferme face à l'escalade du conflit dans l'Est de la RD Congo.

Le processus de Nairobi, momentanément perturbé

Les travaux entamés à Nairobi ont été momentanément suspendus en décembre 2022. Il a été constaté la présence des personnes suspectes parmi les participants. Ces personnes n'avaient pas de mandat, ni de qualité et titre, mais détenaient pourtant des accréditations ! Cette suspension a permis, le **1^{er} décembre 2022**, d'effectuer le toilettage des listes et la validation des délégués.

Les représentants des groupes armés actifs dans les provinces du Nord-et Sud-Kivu, Ituri, Maniema et Tanganyika présents à Nairobi ont accepté de déposer les armes. L'envoyé spécial du Président de la République congolaise a rappelé la position ferme du Gouvernement congolais de ne pas intégrer les groupes armés au sein des forces de défense et de sécurité de la RD Congo, et qu'aucune amnistie ne sera accordée aux auteurs des crimes contre les Congolais.

La conférence des Gouverneurs s'est tenue à Mbandaka

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a ouvert, le **22 décembre 2022**, à Mbandaka la conférence des Gouverneurs. La clôture a eu lieu, le **23 décembre 2022**.

Cette importante rencontre avait pour thème « Renforcer l'autorité de l'État pour relancer l'économie des Provinces ». Dans son adresse, le Chef de l'État a mis l'accent sur le programme devant rompre avec les cycles récurrents de la pauvreté et des inégalités entre les milieux ruraux et urbains. Il a insisté sur la réussite de cette vision tendant à relever le Congo profond en formant la jeunesse pour que cette dernière soit apte à en tirer profit au lieu de chercher à quitter leur milieu pour aller chercher de l'emploi vers les villes. Pour réussir, il faut appliquer la bonne gouvernance en vue de mettre en valeur la main-d'œuvre. Les Gouverneurs seront jugés sur leurs résultats, a-t-il insisté.

Le budget 2023 se fait parler de lui

À l'issue de la rencontre paritaire entre les commissions *ad hoc* de l'Assemblée nationale et du Sénat, le budget 2023 a été porté à 16,8 milliards USD. Ce qui représente un accroissement de plus de 40% des crédits alloués aux investissements et la régression de près de 15% des

frais de fonctionnement des institutions. L'élaboration de ce budget tient compte, sur le plan national, de la persistance de la guerre d'agression et d'actes terroristes à l'Est du pays, ainsi que par la résurgence des conflits intercommunautaires à travers le pays.

L'état de siège va toujours de prorogation en prorogation

Comme à l'accoutumée, les députés ont, le **12 décembre 2022**, prorogé en plénière l'état de siège dans les trois provinces de l'Est de la RD Congo. Sur les 382 députés présents à cette séance, 376 ont voté pour contre 6 abstentions. Rappelons que les députés se livrent à cet exercice tous les quinze jours en dépit des récriminations de certains élus au début de cette opération.

Enrôlement des électeurs : le Chef de l'État donne l'exemple

Présent à Mbandaka pour la conférence des Gouverneurs, le Chef de l'État a donné l'exemple en s'y enrôlant, le **24 décembre 2022**.

Processus électoral 2023 : l'Église catholique s'implique

Le 2^e Vice-Président de la CENI a rencontré le Secrétaire Général de la CENCO, Mgr Donatien Nshole. Il s'est dégagé de cet entretien des assurances donnant à la CENI l'implication de l'Église catholique, non seulement dans la sensibilisation des électeurs concernant l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs.

Démission d'un Évêque

L'Archevêque métropolitain de Kananga, Mgr Marcel Madila, âgé de 67 ans, a décidé de démissionner de ses charges épiscopales. C'est l'administrateur apostolique du diocèse de Kananga, Mgr Félicien Ntambwe, qui a été désigné par le Pape pour assurer l'intérim.

La visite du Pape François en RD Congo enfin fixée

Selon l'annonce faite, le **1^{er} décembre 2023**, par le Service de presse du Vatican, le Pape François effectuera sa visite en RD Congo à partir du 31 janvier 2023. D'après le programme, une messe aura lieu, le 1^{er} février 2023, à l'aéroport de Ndolo. Il rencontrera les jeunes et les cathéchistes, le 2 février 2023, au Stade des Martyrs. Les Évêques de la CENCO seront reçus, le 3 février 2023, au siège de la CENCO.

RD Congo : évolution des cas de la covid-19

Le bulletin quotidien du Secrétariat technique du comité multisectoriel de riposte à la covid-19, du **26 décembre 2022**, renseigne que 16 nouveaux

cas de cette épidémie ont été détectés, le **24 décembre 2022**, dans quelques provinces de la RD Congo. Il s'agit de 7 cas au Lualaba, 4 au Sud-Kivu, 3 à Kinshasa, 1 dans le Katanga et 1 au Nord-Kivu. Le test a été effectué sur un échantillon de 500 cas.

Depuis la déclaration de l'épidémie en RD Congo, le 10 mars 2020, le cumul des cas s'élève à 95.169 dont 95.167 confirmés au laboratoire et 2 probables. Au total, on compte 84.147 personnes guéries et 1460 décès. Le taux de couverture vaccinale est de 16,7 de la population cible à vacciner estimée à 53,9 millions de personnes en RD Congo. Le nombre de personnes complètement vaccinées avec 2 doses s'élève à 6.756.571 soit 12,57% de la population cible à vacciner.

Le Gouvernement annonce le service militaire obligatoire

Le Gouvernement a présenté, le **27 décembre 2022**, le document de politique de défense de la RD Congo. Il en ressort que le service militaire obligatoire a été retenu pour les finalistes d'écoles secondaires.

Démantèlement d'un réseau d'espions rwandais et congolais

Selon les informations rendues publiques, le **27 décembre 2022**, les services de sécurité de la RD Congo sont parvenus à arrêter 4 personnes ayant réussi à infiltrer quelques officiers des FARDC, ainsi que des personnalités politiques, des opérateurs économiques et des membres de la société civile.

AFRIQUE

En **Afrique du Sud**, l'ANC (parti au pouvoir) a procédé, le **19 décembre 2022**, à l'élection de son président. C'est Cyril Ramaphosa qui a été réélu avec 2476 voix contre 1897 à son adversaire et ancien ministre de la Santé Zweli Mkhize.

En **Gambie**, une annonce du **21 décembre 2022** parle d'un coup d'État militaire déjoué. Les soldats impliqués tentaient de vouloir renverser le président au pouvoir.

Le **Kenya** est confronté à une grave sécheresse qui occasionne des affrontements entre communautés en ce mois de décembre 2022. Près de 6 millions de personnes sont touchées par cette sécheresse. Le conflit oppose les agriculteurs Akamba aux éleveurs de chameaux somalis autour de l'accès à l'eau et aux pâturages.

Au Sénégal, deux ans de prison ferme ont été requis contre les députés de l'opposition Massata Samb et Mamadou Niang après le jugement survenu, le 19 décembre 2022, à Dakar pour « coups et blessures ». Les faits se seraient déroulés, le 1^{er} décembre 2022, en pleine plénière de l'Assemblée Nationale. ■